RAPPORT N° 143

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Noves - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2015 / 2017 - Tranche 2017

Direction de la Vie Locale Service des communes 139.35

PRESENTATION

Par décision du 30 janvier 2015, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2015/2017 avec la commune de Noves pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 5.789.030 €HT pour une subvention totale de 4.052.321 €

A ce titre, la première tranche de ce programme 2015 a fait l'objet d'une subvention de 1.112.321 € pour un programme de travaux de 1.589.030 € HT, lors de la Commission Permanente du 30 janvier 2015.

La seconde tranche du programme 2016 a fait l'objet d'une subvention de 1.998.500 €pour un programme de travaux de 2.855.000 €HT, lors de la Commission Permanente du 25 mars 2016.

CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation les opérations envisagées par la commune de Noves dans le cadre de la tranche 2017 de son Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2015/2017 faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors des tranches 2015 et 2016, conformément à l'annexe 1, à savoir :

- l'abandon de l'opération « extension des services techniques » phasée sur les tranches 2015, 2016 et 2017 ;
- l'augmentation de la dépense subventionnable de la tranche 2017 du projet « groupe scolaire J. Ferry : création de classes et extension du restaurant scolaire ».

Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale du contrat.

• Groupe scolaire J. Ferry : creation de classes et extension du restaurant scolaire

La commune a souhaité augmenter les capacités d'accueil du groupe scolaire J. Ferry en programmant les travaux suivants :

- <u>L'école primaire</u>: la création d'une classe supplémentaire, la restructuration de l'étage (hall, classe, atelier...), le réaménagement du RDC (hall, salle informatique). La création d'une extension de 110 m² du réfectoire afin d'améliorer l'acoustique;
- <u>L'école maternelle</u>: la création d'une classe supplémentaire et d'un atelier. La réalisation d'un nouveau réfectoire de 170 m² et de sanitaires. L'ancien réfectoire sera réaménagé pour l'extension de la future cuisine centrale.

Le coût de cette opération, prévue de 2015 à 2017, s'élève à 2.290.000 € HT, dont 1.240.000 €HT au titre de la tranche 2017.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1.603.000 € dont 868.000 € pour la tranche 2017

• CUVELAGE DE LA ROUBINE DE VERQUIERES

La commune a souhaité conforter les berges de la roubine de Verquières, qui longe le chemin de l'eau et récupère les eaux d'arrosage et d'écoulement des terres situées au sud du village. Les berges sont partiellement bétonnées au droit des habitations, le reste est enherbé naturellement avec des affouillements ponctuels.

Ce projet a pour objectif de canaliser les eaux d'écoulement et d'arrosage, de supprimer les eaux parasitaires, de conforter les berges et d'assurer la sécurité des utilisateurs de la voie.

Les travaux consistent en un confortement des berges par la création d'un voile en béton armé, la réalisation d'un radier de même nature, une mise aux normes des accès existants. La pente pour l'écoulement des eaux et une partie de l'accotement végétal seront conservés.

Le coût de cette opération, prévue en 2016 et 2017, s'élève à 750.000 € HT, dont 415.000 €HT au titre de la tranche 2017.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 525.000 € dont 290.500 € pour la tranche 2017.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2017 du contrat 2015/2017 s'élève à 1.655.000 €HT, réparti comme suit :

- Groupe scolaire J. Ferry......1.240.000 €H.T
- Cuvelage roubine de Verquières......415.000 €H.T

TOTAL 1.655.000 €H.T

La participation du Conseil Départemental pourrait être fixée à 1.158.500 € pour la tranche 2017, selon le détail indiqué en annexe 1.

L'échéancier actualisé est le suivant :

2015 : 1.559.030 €HT 2016 : 2.575.000 €HT 2017 : 1.655.000 €HT

TOTAL 5.789.030 €HT

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 4.052.321 € engagée au chapitre 204 sur l'AP 2015-10127U au profit de la commune de Noves, en application de la délibération n° 100 du 30 janvier 2015.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Noves, au titre des Contrats Départementaux de Développement et d'Aménagement, une subvention de 1.158.500 € pour la tranche 2017 du programme pluriannuel 2015/2017 dont la dépense s'élève à 1.655.000 € HT, conformément à l'annexe 1 :
- m'autoriser à signer avec la commune de Noves, la convention de partenariat avenant n° 2 au Contrat Départemental, définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle type prévu à cet effet.

Cette action, déjà engagée au chapitre 204 du budget départemental, est sans incidence financière.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL